

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR ELARGI MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021

L'an deux-mille-vingt le quinze septembre, à dix-huit heures et quinze minutes, le Bureau Directeur du COMITE DE SEINE-MARITIME DE HANDBALL s'est réuni, au siège du Comité, sur convocation de son Président.

Présent(s) : LIGUORI Jean-Luc (Président), THOUMYRE Vincent (Vice-Président), TERNOIS Françoise (Trésorière), METAYER Patrick (Secrétaire Général - en visio)

Invité(s) présent(s) : PERRU Mathieu (Président Commission Finances), THOMAS Thierry (Président CMCD), ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76)

Excusé(s) : MORISSE Cathy (Vice-Présidente)

Le Président, après son mot d'accueil, rappelle l'ordre du jour :

1. Point sur la situation de la trésorerie,
2. Etude des vœux des clubs pour l'AG,
3. Derniers points sur l'organisation de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2021 (Bolbec),
4. Communication marketing,
5. Projet CMCD,
6. Subventions A.N.S.,
7. Questions diverses.

Le Président ouvre la séance et remercie les administrateurs pour leur présence, puis, de façon liminaire, il fait un point sur les actualités du Comité, et notamment la teneur de la réunion qu'il a eu lors du conseil d'administration de la Ligue de Normandie du 13/09/2021.

Il évoque les difficultés rencontrées avec le logiciel Gest'hand et l'établissement des attestations d'honorabilité. Il a également abordé les difficultés administratives rencontrées par les clubs dont la charge va croissant.

Nicolas MARAIS et Jean-Pierre ADELIN ont été mandatés par les Présidents des Comités pour faire remonter ces informations et difficultés au niveau de la Fédération. Cette situation, si elle se prolonge, pourrait mettre en danger l'existence même des clubs amateurs. La Ligue de Normandie, pour sa part, a pris la mesure de ces difficultés.

Il informe que le club de GOURNAY, à sa demande, évoluera pour la saison 2021/2022 en championnat départemental.

La question du règlement CMCD a également été abordée, afin d'être à jour des nouvelles obligations territoriales.

La Fédération n'a pas donné d'informations autres que celles diffusées par le Comité concernant les mesures sanitaires actualisées désormais applicables (contrôle des Pass sanitaires notamment). Concernant la pandémie de Covid-19, le Président exprime le souhait de retrouver une vie normale, et se veut optimiste. Il se dit enfin heureux du résultat des 2 équipes nationales aux Jeux Olympiques de Tokyo.

Puis le Président donne la parole aux administrateurs présents.

Personne ne demandant plus la parole, il est procédé à l'examen des différents points à l'ordre du jour.

1. POINT SUR LA SITUATION DE LA TRESORERIE AU 15 SEPTEMBRE 2021

Le résultat est de **16 979.52 €** contre **60 602.31 €** au 30 juin 2020
Les charges sont de **58 007.30 €** contre **113 032.70 €** au 30 juin 2020
Les produits sont de **74 986.82 €** contre **173 635.01 €** au 30 juin 2020

Les factures des licences 2019/2020 seront faites sur septembre 2021 et nous reprendrons notre facturation habituelle à la suite (113 041.00 €)

Il y a encore des indemnités à recevoir soit 8 074.41 € et 4 500.00 € de fonds de solidarité pour juin (sous réserve d'acceptation du dossier)

Quant aux charges à venir hormis les salaires et charges et loyers et taxes, je n'ai pas vue sur les projets de ces 4 mois à venir, ni sur la saison.

2. ETUDE DES VŒUX DES CLUBS POUR L'AG

Les clubs, sollicités, n'ont transmis aucun vœu en vue de la prochaine assemblée générale.

3. DERNIERS POINTS SUR L'ORGANISATION DE L'AG DU 24 SEPTEMBRE 2021 (BOLBEC)

Patrick METAYER fait un point sur la préparation de la prochaine assemblée générale, pour laquelle il est secondé par les salariés du Comité.

Olivier CLERMONT se déclare prêt au niveau organisationnel.

Il est à noter que le pot de l'amitié sera strictement encadré (jauge réduite) en raison de la situation sanitaire.

4. COMMUNICATION MARKETING

Le Président sollicite Thierry THOMAS sur la communication du Comité. La communication institutionnelle est très bonne, ainsi que l'animation de la page Facebook. Le rayonnement du Comité est cependant en retrait par rapport à celui des clubs. D'autres événements ainsi que la vie quotidienne des clubs pourraient être mieux mis en valeur. Cela renforcerait la position des clubs par rapport à leurs collectivités territoriales, par exemple.

Une réflexion sera menée sur ce point dans les mois à venir.

Le Président a également pris contact avec Radio Horizon, pour une interview à venir. Les sujets abordés n'en sont pas encore arrêtés.

Patrick METAYER indique qu'il serait positif de communiquer dans les différents bulletins municipaux. Les clubs pourront assister le Comité pour constituer une base de contacts. En retour, le Comité pourra assister les clubs sur leur propre communication.

5. PROJET CMCD

Suite à une réunion en visioconférence le 31 août 2021, Thierry THOMAS indique que le Comité se doit d'être un accompagnateur dans ce projet. Les clubs qui souhaitent accéder au niveau régional ou national doivent être à jour de la CMCD régionale ou nationale.

Les clubs qui ne seront pas à jour ne seront pas sanctionnés, dans une optique de bienveillance. L'objectif est de mettre tous les clubs à jour dans un délai d'un an.

Le Président prend la parole et indique son inquiétude à l'égard de la formation, en cours depuis plus de deux ans désormais. Les formations ne seront en effet validées qu'après la reprise des entraînements.

La question de l'existence (ou de la suppression) des sessions de V.A.E. pose également problème, et la Fédération n'y a pas encore apporté de réponse.

Le Président souhaite solliciter différents intervenants pour aider les clubs sur des problématiques variées (lutte contre le bizutage, problèmes techniques, etc.). Le Bureau lui donne son accord sur ce point.

6. SUBVENTION A.N.S.

Vincent THOUMYRE présente les projets « ANS fédéral » retenus (5 projets, pour une subvention de 5 000 € au titre de l'année 2020, et 2 pour une subvention de 9 669.66 € au titre de l'année 2021).

2020

« HANDFIT » : en partenariat avec le Département de Seine-Maritime, et notamment la formation de cadres et la présentation du handfit dans des tables rondes (ou des séances de démonstration) à destination des clubs. Projet coordonné par Isabelle RICARD ;

« DEVELOPPER LES PRATIQUES » : aider les clubs à définir leur projet associatif. Des interventions externes de formation, ainsi que des interventions en provenance du Comité, pourront être organisées. Jean-Luc LIGUORI sera coordinateur de ce projet. Les interventions auprès des clubs se feront en deux temps : fin d'année 2021, puis ateliers en janvier ou février 2022 ;

« AIDE A LA GESTION DES CLUBS » : programme de soutien administratif et comptable, venant en complément du précédent. Aide au montage de dossiers ANS et à la présentation de budgets. Coordination par Patrick METAYER et Françoise TERNOIS ;

« HAND FAUTEUIL » : mise en place d'une tournée départementale, d'au moins 3 dates. Lionel STURM est déjà en attente de ces événements. Le Président organisera un rendez-vous entre Lionel STURM et Vincent THOUMYRE. Des séances « lever de rideau » sont déjà programmées avec le club de Oissel ;

« FEMINISATION » : définition précise de la problématique lors d'un séminaire à destination des administrateurs du Comité (intervention extérieure de Mme Béatrice BARBUSSE).

2021

« ACCOMPAGNEMENT A LA REPRISE / DIMINUTION DES LICENCES »

« PLAN HAND A 4 » : proposition à 6 clubs d'envoyer 2 personnes chacun, pour mettre en place le Hand à 4 dans leurs clubs respectifs. 3 regroupements sont prévus, entrecoupés de missions et de formation sur l'événementiel. Cela permettra de réaliser un début de maillage départemental pour le Hand à 4. Un contact a également été pris avec l'ISCOM de Rouen, en vue d'une éventuelle intervention en direction des stagiaires.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Président remercie les salariés pour les efforts consentis pendant les diverses périodes de télétravail, leur adaptation rapide aux changements de situation, et à leur loyauté à l'égard du Comité.

Le Président précise également qu'il reçoit de nombreuses invitations de la part des clubs, à l'occasion de la reprise, et qu'il sollicitera les administrateurs pour le remplacer à l'occasion.

Les pratiques alternatives du handball doivent encore se développer, sous peine de voir ce sport être déclassé lors des Jeux Olympiques.

Concernant l'ETD, Patrick METAYER et Olivier CLERMONT informent de la mise en place de la démarche Pass Sanitaire conformément aux dispositions édictées par la FFHB lors des regroupements détection/sélection.

M. Roland MARU (conseiller municipal de Grand-Quevilly) a fixé rendez-vous à une délégation du Comité le 23 septembre à 10 heures, dans les locaux de Quevilly Habitat, pour étudier la question de l'éviction éventuelle du Comité de ses locaux actuels. Le Président sera accompagné de Patrick METAYER et Isabelle ROUSSEL.

Madame Cathy VAUTIER, qui coordonnait les actions entre le Comité et l'Education nationale, a été mutée à de nouvelles fonctions. Le Comité attendra de connaître le nom de son successeur avant de renouveler ses interventions en milieu scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à vingt et une heures.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.

**Le Président
Jean-Luc LIGUORI**

